



Vivement le transport durable : mais en avons-nous les moyens ?

Aujourd'hui, 22 septembre, 2 124 villes de 39 pays du monde participent à la journée *En ville sans ma voiture*. Au Québec, quatre villes – Gatineau, Montréal, Québec et Trois-Rivières – ont décidé de participer à l'événement. Cinq de nos sociétés de transport, la STM, le RTL, le RTC, la STO et la STTR, s'y sont associées. Les Québécois et Québécoises sont donc invités à troquer, l'espace d'une journée, leur voiture pour l'autobus, le métro, le vélo, la marche ou encore le co-voiturage.

Au cours des derniers mois, un ensemble de facteurs ont fait de la question de la mobilité un enjeu incontournable au Québec. D'abord, en entrant en vigueur le 16 février dernier, le Protocole de Kyoto a enclenché un véritable compte à rebours pour une réduction massive de nos émissions de gaz à effet de serre. Au Québec, le secteur des transports est responsable de 38% du total des émissions, ce qui en fait un secteur d'intervention prioritaire. Ensuite, la question du développement durable est devenue un enjeu d'importance pour le Gouvernement du Québec. Dans le cadre de son *Plan de développement durable* déposé en novembre dernier, il a pris l'engagement de responsabiliser tous les ministères et organismes publics en faveur de la protection de l'environnement, du progrès social et du développement économique.

Par ailleurs, la conjoncture actuelle milite pour un changement de comportement de la part des citoyens et des gouvernements. La semaine dernière, nous avons vécu l'épisode de smog le plus tardif jamais enregistré par Environnement Canada. Pour sa part, la flambée du prix du carburant nous a ébranlés et fait réaliser à quel point notre dépendance au pétrole nous rend économiquement vulnérables.

C'est pourquoi nous devons prendre exemple sur l'Europe qui a adopté, ces dernières années, un ensemble d'orientations et de mesures concrètes pour contrer la pollution de l'air et la menace d'une crise énergétique. Tous les modes de transport alternatifs y sont devenus de réels outils de développement des collectivités et font partie des priorités financières des gouvernements, particulièrement de la Commission européenne.

Diverses initiatives novatrices ont vu le jour au Québec et prouvent que le changement de paradigme s'opère. Pour n'en citer que quelques unes, pensons au projet *Accès libre au transport en commun* pour les étudiants de l'Université de Sherbrooke qui leur permet d'accéder gratuitement aux autobus de la Société de transport de Sherbrooke sur présentation de leur carte étudiante. Ou encore à l'entente conclue récemment entre la Société de transport de Laval et Communauto qui offre aux clients de la Société, un abonnement gratuit à un service d'auto-partage lorsqu'ils s'engagent à acheter une carte mensuelle de la

STL pour un an. Et c'est sans parler du projet d'autobus hybrides piloté par la Société de transport de l'Outaouais en collaboration avec la Société de transport de Montréal. Ou encore du projet « Abonne-bus » du Réseau de transport de la Capitale qui, en collaboration avec plusieurs employeurs, a permis à quelques 3000 employés de s'abonner annuellement au transport en commun.

Ces exemples démontrent que le Québec sait faire preuve d'ingéniosité pour trouver des alternatives au transport par automobile. C'est pourquoi nos gouvernements doivent emboîter le pas et faire du développement des transports alternatifs une priorité. Le transport en commun doit faire l'objet d'une attention toute particulière. Les neuf sociétés de transport en commun vivent depuis 1992 une situation d'étranglement financier qui empêche tout développement de service. Et pourtant, ce service, elles ne rêvent que de le développer.

La conclusion d'un cadre financier pour le transport en commun ne peut plus attendre. Le retard pris en matière d'investissements a fait grimper la facture des besoins à plusieurs milliards de dollars. Ces sommes sont devenues indispensables pour assurer la survie du transport en commun, qui constitue encore, la solution la plus efficace contre la pollution de l'air et une éventuelle crise énergétique. En Amérique du Nord, les Québécois sont déjà parmi les plus grands utilisateurs du transport en commun et la flambée du prix de l'essence les incite à l'utiliser davantage. Le Gouvernement du Québec ne peut donc que confirmer et renforcer ces choix en dotant les sociétés de transport d'un financement stable, adéquat et « durable ».

Monique Léveillé
Secrétaire générale
Association du transport urbain du Québec

L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, son mandat est d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. À eux seuls, les membres de l'ATUQ desservent 52% de la population du Québec et assurent plus de 90% des déplacements fait en transport en commun au Québec.